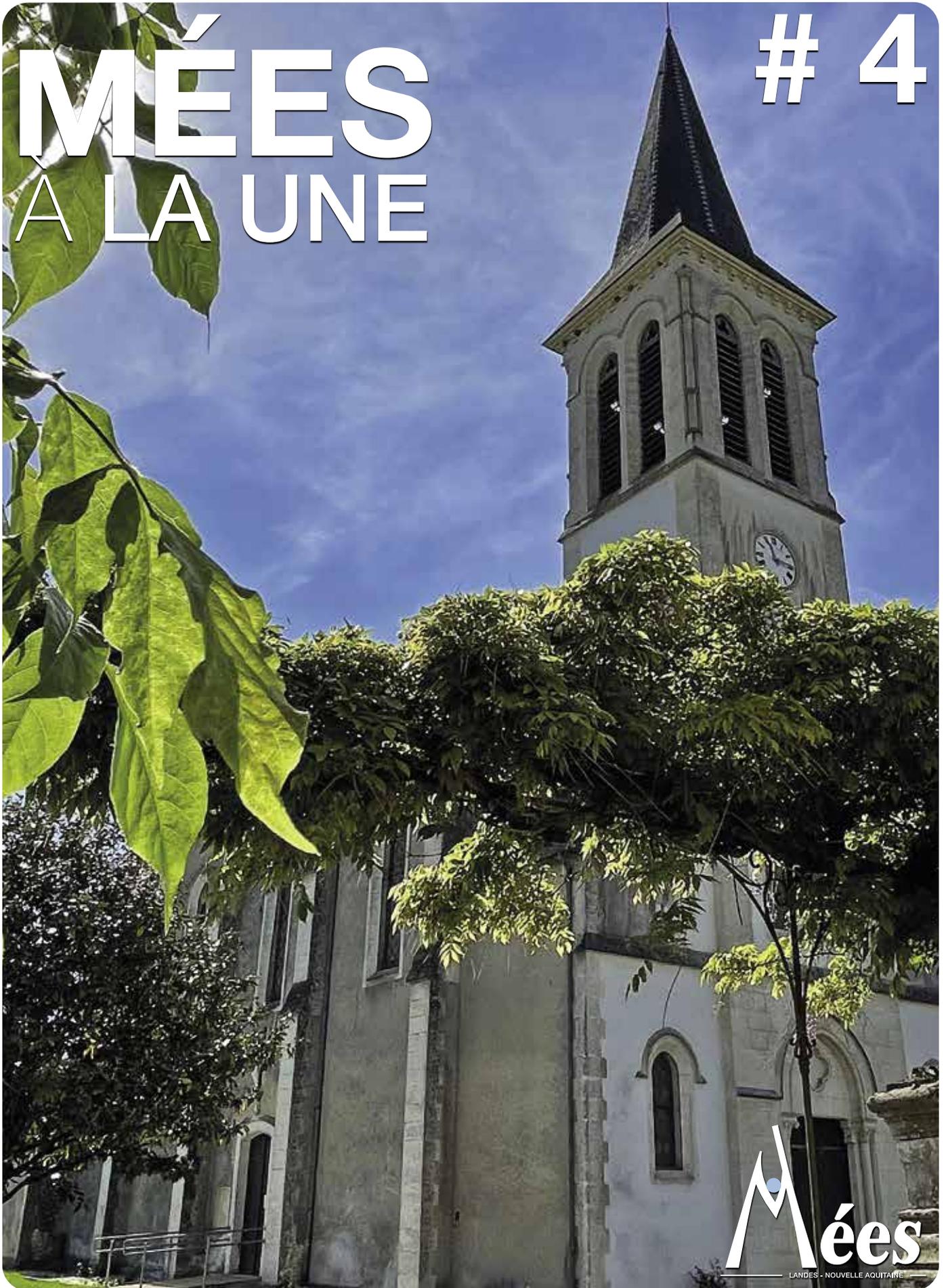




Mées

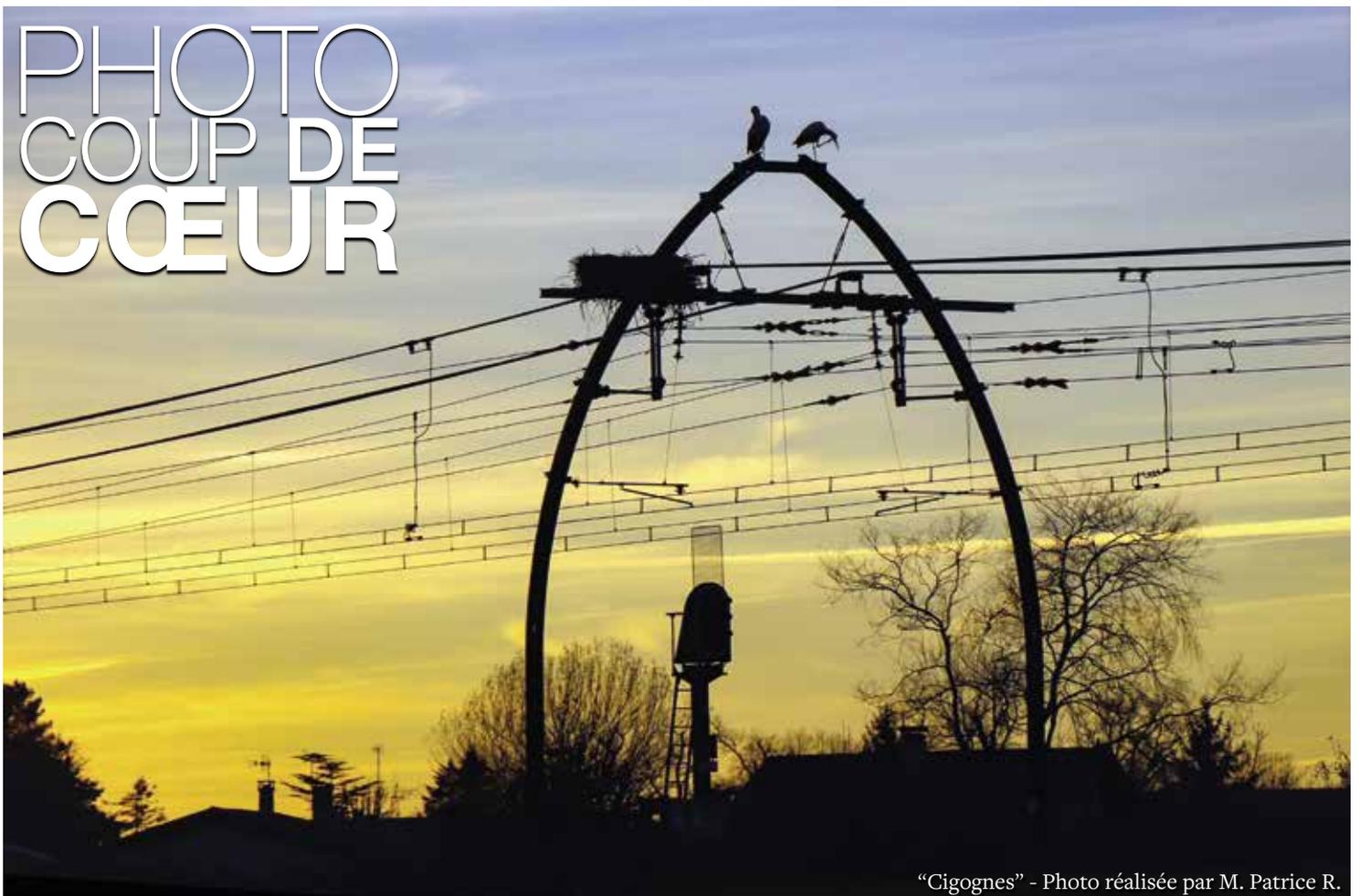
MÉES À LA UNE

4



 **Mées**
LANDES - NOUVELLE AQUITAINE

PHOTO COUP DE CŒUR



“Cigognes” - Photo réalisée par M. Patrice R.

À VOUS DE FLASHER !

Dans le cadre de notre rubrique “Photo coup de Cœur”, un concours est organisé lors de chaque parution de “Mées à la Une”. Le thème est simple : Mées à travers vos yeux. Nous vous invitons donc dès à présent à vous munir de votre appareil photo et à immortaliser notre jolie commune. Les photos sont à envoyer à la mairie. Après une première sélection par la commission Animation/Communication, les clichés choisis seront soumis aux votes sur le Facebook de la commune.

La photo gagnante sera mise à l’honneur dans le prochain magazine municipal. Alors à vos appareils, prêt... flashez !

SOMMAIRE



L'ÉDITO DE
MME LE MAIRE



AUX URNES CITOYENS



DEVOIR CITOYEN



ZONE ÉCONOMIQUE,
ÇA POUSSE !



VIE MÉESSOISE



TOUT CE
QU'IL FAUT SAVOIR

Chères Méessoises, Chers Méessois,

L'année 2021 aura été marquée par des restrictions sanitaires et sociales. Les associations ont su pour autant relever le défi et créer des animations quel que soit leur domaine d'activités.

2022 sera marquée par une élection présidentielle ainsi que les élections législatives.

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine aura permis malgré son atrocité, d'observer un bel élan de générosité et de solidarité de l'ensemble des Méessois, soyez-en ici tous remerciés.

Durant l'année 2022, l'ensemble des élus poursuivra son travail dans leurs commissions respectives en œuvrant pour des conditions plus favorables, pour tous, dans leur champ de compétences.

Certains travaux seront visibles sur l'ensemble de la commune à savoir l'amélioration des bâtiments communaux, le rafraîchissement intérieur de la bibliothèque et, les travaux de l'école se poursuivront notamment dans la réfection des sols.

Une priorité sera de rénover la salle des fêtes d'un point de vue thermique et fonctionnelle.

Le printemps arrive à grands pas et l'espoir est donné à nouveau de partager des moments de convivialité, particulièrement pour les Fêtes de Mées 2022.

Soyons encore un peu patients pour en apprécier ces agréables moments tant attendus de tous.

Sophie Irigoyen, Maire de Mées



MÉES À LA UNE - Magazine municipal N°4 - Avril 2022

Directeur de la publication : Sophie Irigoyen

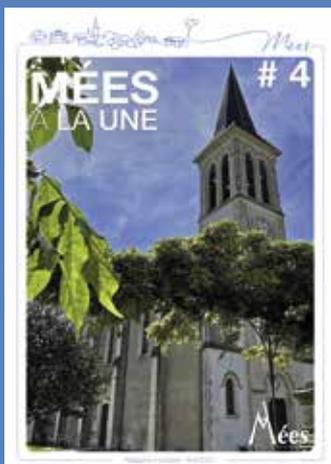
Comité de rédaction : Nicolas Bergey, Hélène Bonvallet, Alexandra Delord, Sylvain Ducasse, Nelly Fournier, Céline Hicaubé, Sophie Irigoyen, Gilles Lafont, Bruno Sarie, Charlotte Serra, Jean Soublin, associations

Crédits photos : Mairie de Mées et ses conseillers, associations

Conception graphique et impression : Thierry Dupéré Communication

Tirage : 900 exemplaires

Dépôt légal : Avril 2022



MÉÉES S'ENGAGE



PREMIÈRE ÉDITION : LES ADOS EN ANIMATION JEUX

Lundi 21 février, Le CCAS et les commissions “animation/école/périscolaire” ont lancé la première édition d’une après-midi récréative tournée autour des “jeux de société” à la salle des fêtes du village.

Dix-sept adolescents âgés de 10 et 15 ans sont venus expérimenter différents jeux, empruntés à la ludothèque de Dax. Allant de jeux en bois, pour faire travailler son adresse et sa précision, jusqu’aux jeux plus stratégiques appelés également jeux de plateau. Une grande découverte de cet univers pour la majorité d’entre eux, chacun a pu lors de nombreuses parties, user de tactique ou encore rivaliser de patience et de concentration afin de remporter la victoire.

À la mi-journée, nos petits amateurs de jeux, ont pu prendre un bon goûter, composé d’un lot individuel de crêpes délicatement préparé par Mireille, et accompagné d’une boisson, de quoi redonner des forces pour la suite de l’animation.

Car pour clôturer cette après-midi, il n’en était pas sans oublier, le traditionnel et incontournable jeu qu’est le loto. Nos ados se sont vivement enthousiasmés à jouer chaque partie les uns après les autres. Chacun est reparti avec un lot cadeau en jouant le principe de solidarité avec son camarade qui n’avait pas la chance du débutant.

Merci aux dons de nos nombreux partenaires pour cette première édition, le Cinéma Grand Club de Dax, le Laser Ball, le Burger King, Intersport, Beauty succès, et Casino JOA ... de St Paul-lès-Dax ; qui ont généreusement gâtés nos jeunes.

Une première édition plus que réussie... Alors quand la prochaine ? Bientôt, bientôt !

NOUVEL EXPOSANT

Sur la place de la mairie, un nouvel exposant est venu s’installer auprès des poulets de la rôtisserie Gallus. Vous y retrouverez donc tous les dimanches matin, Albert qui vous proposera un bel étalage :

- Des huîtres du Cap Ferret de la ferme ostréicole Guyan
- Du vin du pays de Loire, du Roussillon et de côte de Gascogne (à consommer avec modération bien évidemment)
- De la charcuterie Corse de la ferme Oletta
- Et pour finir du pain artisanal tout droit venu de la boulangerie de Rivière

De quoi nous mettre en appétit pour un bon repas en famille, entre amis... le dimanche midi. Bienvenu Albert !



AUX URNES CITOYENS !

À l'aube d'une élection déterminante pour notre avenir à tous, faisons un petit point sur notre statut de citoyen.

Tout d'abord un peu d'histoire...

Le terme de citoyen apparaît déjà au 5^e siècle avant Jésus Christ dans la Grèce Antique ainsi que sous l'Empire romain, mais seuls les hommes pouvaient accéder à ce statut ; heureusement les temps changent. En France, il faudra attendre la Révolution de 1789 pour que le terme de citoyen apparaisse et confère des droits et des devoirs pour plus d'égalité envers les Français. Néanmoins, il faudra tout de même patienter jusqu'au 21 avril 1944 pour que les femmes acquièrent-elles aussi le droit de vote et d'éligibilité (quelques 155 ans plus tard...).

De nos jours...

Dès 18 ans, la citoyenneté permet à un individu d'être reconnu comme membre d'une société, d'une ville, d'un état. Elle lui permet de participer à la vie politique, lui accorde des droits, mais implique également des devoirs.

Les principaux droits du citoyen

- Droit de vote, d'éligibilité
- Liberté d'expression
- Protection sociale
- Majorité matrimoniale
- Droits civiques

Les principaux devoirs du citoyen

- Respect des lois afin de favoriser le "vivre ensemble"
- Fraternité : respecter les droits des autres, faire preuve de civisme et de civilité
- Assistance aux personnes en danger
- Obligation scolaire pour tout enfant résidant en France dès l'âge de 6 ans et jusqu'à 16 ans
- Impôts : participation au financement des services publics tels que l'école, les hôpitaux, la police et bien d'autres

En cette période d'élections présidentielles, événement majeur de la vie politique de notre pays et de son avenir, les dimanches 10 et 24 avril, exprimons notre droit de vote, durement acquis par nos anciens, faisons notre devoir de citoyens, votons !



LA SÉCURITÉ, UN ENJEU CAPITAL POUR MÉES

À l'échelle de notre village, notre statut de citoyen doit nous encourager à prendre soin les uns des autres. Le mot "insécurité" est sur toutes les lèvres en ce moment, que ce soit les incivilités routières, les cambriolages ou les dégradations dans les espaces publics.

Face à ces fléaux, nous avons tous des responsabilités : être vigilant, s'informer et communiquer. Il nous appartient de préserver la tranquillité de notre village, c'est notre devoir de citoyen.



CÔTÉ ADMINISTRATIF

TOUT SAVOIR SUR... LA CARTE D'IDENTITÉ

Quelle est la procédure à suivre pour une demande et/ou un renouvellement d'une carte nationale d'identité ?

Pour les Méessois, les communes les plus proches dotées du système pour réaliser vos démarches et auprès desquelles vous devez prendre rendez-vous sont :

- Ville de Dax : 05 58 56 80 00
- Ville de Saint Paul-lès-Dax : 05 58 91 20 25

Avant de vous rendre à la mairie choisie, vous devez :

- Remplir une pré-demande sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés et vous munir du numéro du dossier. Si vous n'avez pas d'accès à internet, les conseillers de France Services peuvent vous aider dans la réalisation de cette démarche. Des permanences deux fois par mois le mardi matin sont tenues à la mairie de Méès.
- Présenter les documents originaux suivants :
 - Une photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
 - Un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'eau...)
 - Prendre pour dépôt du dossier et pour pose des empreintes digitales

Les documents à fournir doivent être aux nom/prénom du demandeur. En cas de décès du conjoint, pensez à faire changer



les dénominations de vos documents officiels ou présentez un certificat de décès.

Les cartes d'identité de personnes majeures délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont valides 15 ans. Ne pas tenir compte de la date d'expiration indiquée. Au-delà de ces 15 ans, vous pourriez être freiné dans des démarches, en particulier bancaires. Toute première demande, ainsi qu'un renouvellement de carte est gratuit (sauf dans le cas d'une perte ou d'un vol où il faut prévoir 25 € en timbres fiscaux).

16 ANS... LE RECENSEMENT DES JEUNES : C'EST IMPORTANT !

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Cette démarche est nécessaire pour chaque jeune Français de 16 ans et le recensement doit être effectué pour :

- Participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- Être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser ?

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou sur mon.service-public.fr (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplo-



matique français s'il réside à l'étranger. Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16e anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est

toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

DEVOIR CITOYEN



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVE 2022

Le premier tour de l'élection présidentielle 2022 aura lieu le dimanche 10 Avril. Quinze jours plus tard, soit le dimanche 24 Avril s'en suivra le deuxième tour qui permettra de déterminer notre nouveau président pour les 5 années à venir.

Les 10 et 24 avril prochain ... Comment ça se passe ?

Le scrutin se déroule de 8 heures à 19 heures mais il peut être avancé ou retardé par arrêté préfectoral.

Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter, il faut remplir les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans au plus tard la veille du premier tour de scrutin ;
- Être de nationalité française ;
- Jouir de ses droits civils et politiques.
- Il faut enfin, être inscrit sur les listes électorales.

Comment voter ?

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr
- Personnellement, en se rendant en mairie avec les pièces exigées

- Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées

Les pièces à présenter pour venir voter

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale est conseillée.

Les pièces acceptées pour justifier de son identité au moment du vote (arrêté du 16 novembre 2018 entrant en vigueur le 1er janvier 2019) sont les suivantes :

- Carte nationale d'identité ; Passeport ; Carte vitale avec photographie ; Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ; Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ; Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ; Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en

application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure ...

(Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.)

Dates des élections législatives

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

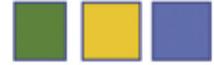
Pour les Français de l'étranger ainsi que pour ceux de la Polynésie française, afin de tenir compte de l'éloignement géographique, le premier tour se déroulera avec une semaine d'avance par rapport à la métropole.

Comme pour l'élection présidentielle, certains départements et collectivités d'outre-mer voteront le samedi précédant l'élection en métropole.

Rappelons-nous que le droit de vote est un privilège, auxquels tous les citoyens du monde qui en sont privés aimeraient y avoir accès. Alors quoi que vous puissiez penser, allez voter !



LE TRI DES EMBALLAGES DEVIENT PLUS SIMPLE !



Le 1^{er} février marque un vrai changement dans le geste de tri pour les habitants du Grand Dax. Les règles de tri sont plus simples, plus lisibles et plus pratiques.



Conteneur vert ► Emballages en verre

RIEN NE CHANGE !

Mettre les **bouteilles, les bocaux, les pots et flacons**

ATTENTION À NE PAS Y METTRE

Le Crystal, la vaisselle cassée, les lampes, le Pyrex... (déchetterie)



Conteneur bleu ► Papiers et cartonnets

CE QUI RESTE IDENTIQUE :

Papiers : journaux, catalogues, courriers, blocs notes...

Cartonnets : petits emballages en carton (céréales, biscuits, dentifrice...)

ATTENTION À NE PAS Y METTRE

Les mouchoirs ou serviettes en papier (**poubelle**)
Les emballages de bonbons (**conteneur jaune**),
Les gros cartons volumineux (**déchetterie**)

Ce qui change vraiment, c'est notre conteneur jaune. Par ici les emballages !!!



Conteneur jaune ► Emballages en plastique et en métal

► Briques alimentaires

Emballages en plastique : bouteilles et flacons (eau, soda, huile, lait, shampoing, liquide vaisselle...)

Mais aussi **tous** les autres emballages plastiques (barquettes, films, pots de yaourt, sachets, sacs...)

Emballages en Métal : conserves, canettes, bombes aérosols non toxiques mais aussi barquettes, capsules de café, gourdes de compotes, plaquettes de médicaments

Briques alimentaires : lait, soupe, jus de fruits, crème liquide...

Les ordures ménagères, c'est qu'il reste après le tri et la prévention : Les restes alimentaires non compostables, les masques, gants, litière, couches, pots de fleurs et jouets cassés...

La collecte se fera bientôt par l'intermédiaire de bacs de regroupement qui seront à proximité de chez vous. Chaque quartier sera équipé de bac collectifs, enterrés, semi enterrés ou aériens et les bacs individuels sont donc appelés à disparaître.

Vous avez trié et composté une partie de vos déchets ? La quantité de déchets jetée dans votre poubelle est donc minime !



Les Bons gestes

Ne rincez pas les emballages. Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il faut simplement bien les débarrasser de leur contenu pour qu'ils soient recyclés. Déposez vos emballages en vrac dans le conteneur, pas dans un sac.

Vous avez encore des questions ?
Demandez-nous en Mairie ou appelez-le

N° Vert 0800 73 00 77

CENTRE TECHNIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DU GRAND DAX
SERVICE ENVIRONNEMENT

862 Rue Bernard Palissy - 40 990 Saint-Paul-lès-Dax.

Tél : +33 (0)5 58 35 90 30

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h20 et 13h40 à 17h30

**À JETER ?
À RECYCLER ?**
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI

App Store | Google Play | Android



CADRE DE VIE



MÉES COTÉ TRAVAUX

Du côté du “Près aux aubépines”

Les travaux du lotissement “Le près des aubépines” touchent à leur fin.

Un renforcement du réseau électrique était nécessaire afin d'alimenter les nouvelles constructions dans de bonnes conditions. Nous avons profité de cette opération pour enfouir l'ensemble des réseaux sur cette portion. La réfection à la suite de ces travaux a permis de réaménager la voirie de la route d'Angoumé allant de l'entrée du lotissement jusqu'à l'intersection avec la route de Tirely.

Souhaitant également améliorer la sécurité routière de cette zone, nous avons réalisé un plateau ralentisseur qui permettra une circulation plus sûre aux abords de ce nouveau lotissement.



De la pétanque “Rue du 19 mars 1962”

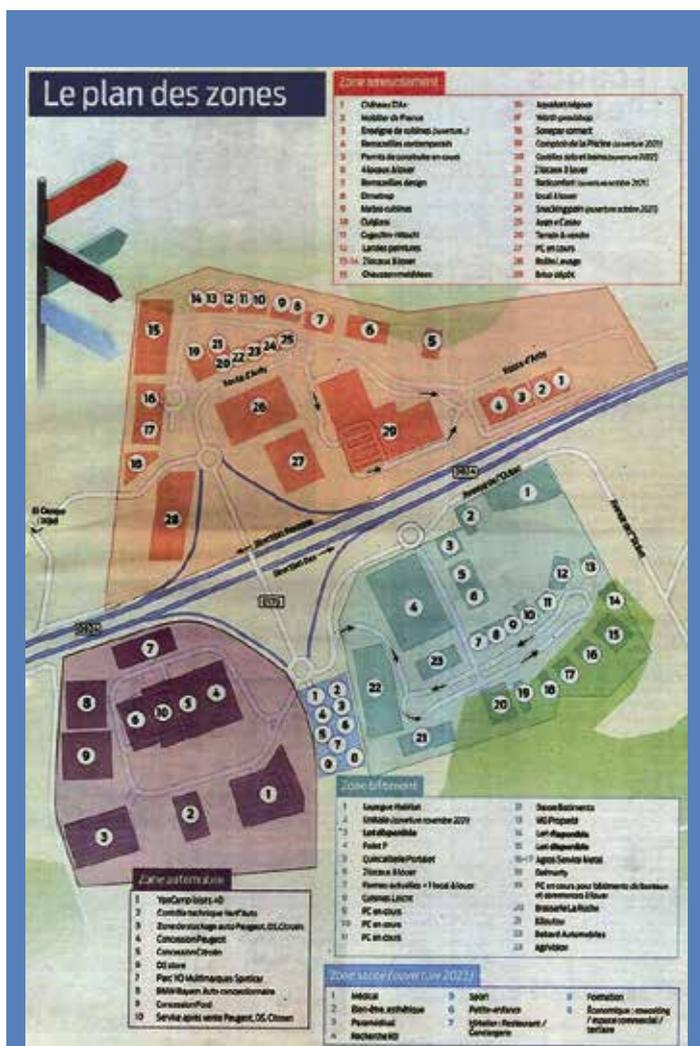
Afin d'accueillir des compétitions, le terrain de pétanque avait besoin d'un éclairage. C'est chose faite, et nous en avons profité pour rénover l'éclairage public de la rue du 19 mars 1962. Un réaménagement des abords de ce terrain a été effectué avec la construction d'une berloise ce qui a permis de créer un véritable espace de stationnement. En conséquence, les sens de circulation seront prochainement modifiés.



MÉES ÇA POUSSE !



LA
RUCHE
BRASSERIE



LA RUCHE

La Ruche c'est l'histoire de Jean-Guy, Jean-Baptiste et Cyril, ces trois associés ont ouvert leur brasserie sur la zone économique de Mées le 23 août dernier.

Ils vous offrent une cuisine de saison, avec des produits frais tout en privilégiant le local. Dans une atmosphère chaleureuse, ils vous accueillent tous les jours de 7 h 30 à 15 h et le samedi de 11 h à 16 h.

Mais ce n'est pas tout ! La ruche c'est aussi des afterworks très prisés les jeudis et vendredis soir à partir de 19 h.

Alors n'hésitez pas, en plus d'y être très bien accueillis, la cuisine y est délicieuse !

Suivez La ruche sur Facebook et Instagram

Repas de Groupe/Salle de réunion/Évènementiel
Réservations et renseignements au 05 58 35 85 64

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION



NUANCE UNIKALO



Nuances Unikalo ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le samedi matin de 9 h à Midi.

Le groupe Unikalo est un fabricant français de peinture créé en 1936 dont l'usine est située sur la commune de Mérignac. Au départ, fabricant de colorant pour peinture, il devient fabricant de peinture pour l'industrie du bâtiment. S'en suit une diversification avec la vente aux professionnels et artisans, et plus récemment aux particuliers il y a une quinzaine d'années.

Nuance Unikalo est présent sur le bassin dacquois depuis plus de 20 ans et s'est installé à Mées le 3 janvier 2022 pour profiter de l'opportunité d'une zone commerciale porteuse. Leurs gammes de produits est large, peintures extérieures et intérieures mais également solutions de revêtements de sols, muraux, ou encore des décorations d'intérieurs pour les professionnels et les particuliers.

QUINCAILLERIE PORTALET



Horaires d'ouverture 7 h 30-12 h et 13 h 30-18 h (Vendredi fermeture à 17 h - Contact : 05 58 97 15 12)

Créée en 1984, la quincaillerie Portalet s'étend aujourd'hui dans toute la Nouvelle Aquitaine avec ses 11 agences. Spécialisée dans la quincaillerie, elle offre également des services pour l'agencement et l'ameublement, le contrôle d'accès, l'outillage et les protections individuelles pour les professionnels et les particuliers. Une entreprise dynamique qui ne cesse de se développer, et qui a d'ailleurs été récompensée en 2021 par le prix de l'économie Néo-Aquitain. Ce prix récompense les entreprises performantes, innovantes ainsi que les jeunes Startups ; celles qui ont su mettre en lumière leurs parcours audacieux, qui ont su créer et innover.

L'agence dacquoise de la quincaillerie Portalet a déménagé et posé ses valises à Mées le 8 février 2021 démontrant l'attrait de la zone économique Méessoise.

CROIX DE ROGATION

Les croix sont essentiellement de tradition chrétienne et leur rôle premier est de christianiser un lieu. Beaucoup de croix ont été édifiées en commémoration d'événements liturgiques rythmant la vie d'une communauté.

Ces croix sont connues sous le nom de Croix de Rogations (rogare en latin qui signifie demande). Durant les 3 jours précédant l'ascension, des processions se rendaient jusqu'à ces croix réparties un peu partout sur la commune afin de demander la bénédiction divine pour les récoltes et les animaux. Elles sont souvent caractérisées par un socle important, faisant alors office de petit autel pour recevoir les offrandes.

On vous laisse deviner où se cache celle de la photo dans notre commune !

Croix de rogation à l'entrée de Mées, Avenue de l'Océan à côté du point tri.



OPENSOURCE MOBILIER URBAIN DESIGN

La Commune de Mées remercie chaleureusement La Société OOOAAAII spécialiste du mobilier urbain.

Elle a fait don de 4 bornes à gel hydroalcoolique installées dans les bâtiments publics (Mairie, Bibliothèque, salles communales) pendant cette pandémie.

Nous souhaitons une bonne installation à cette nouvelle entreprise dont ses locaux se trouvent zone de la Boudigue, ainsi qu'une belle prospérité.



FRANCE SERVICES



PANNEAU POCKET

Le contenu reste le même mais le logo de panneau Pocket a fait peau neuve. Et en termes de nouveauté, vous allez pouvoir également y retrouver la gendarmerie de Dax. En effet elle s'est équipée de ce nouvel outil de communication pour vous informer et vous alerter. Cliquer sur le cœur à côté de votre gendarmerie pour recevoir les notifications à chaque nouvelle information diffusée.



VIE MÉESSOISE

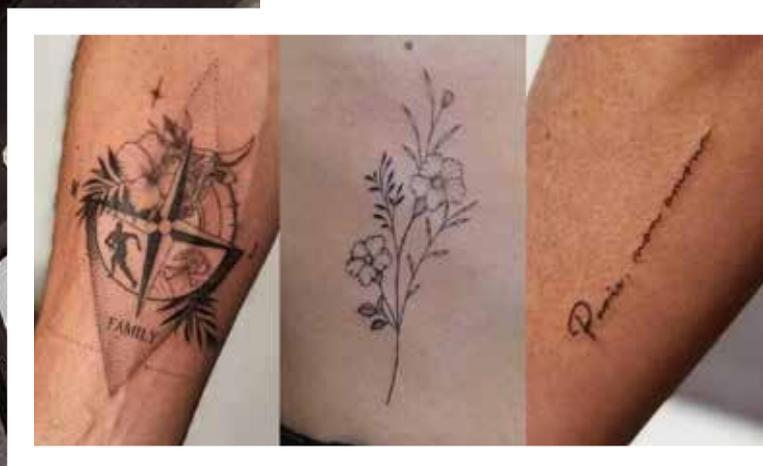
TATTOOS & MICROBLADING

Marie, jeune méessoise de 22 ans, a installé son shop privé dans la commune. Après avoir fait des études de mode puis de maquillage à Bordeaux, la jeune femme a atterri par hasard dans le monde du tatouage, et tattoo maintenant depuis ans.

Elle a depuis peu, après une formation sur "Paris ou Bordeaux ?", ajouté à ses prestations le microblading, technique ancestrale originaire d'Asie de maquillage semi permanent, qui permet de restructurer ou de combler des sourcils naturels, grâce à un effet poil à poil.

Un projet ? Une envie de tatouage ? Vous voulez vous laisser tenter par le microblading ? Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous, contactez Marie sur son compte instagram :

[Mriaastudio](#)



VIE MÉESSOISE

LA RUGBY TOUCH' !

Partons à la rencontre de Marion Perrine...

Tu es native de Mées, tu peux te présenter pour ceux qui ne te connaissent pas ?

Exactement ! Je suis née à Dax et j'ai passé toute mon enfance à Mées. Classe de mayade de 2010 (d'excellents souvenirs, mais ça ne rajeunit pas !). J'ai maintenant toujours un grand plaisir à revenir "à la maison" pour retrouver ma famille et mes amis.

Tu fais du Touch Rugby en équipe de France et récemment, vous avez accompli une belle performance non ?

Oui, mais attention, je fais partie de l'équipe de France féminine des plus de 27 ans. Et oui, le temps passe... Après un stage préparatoire en Afrique du Sud en avril dernier, nous sommes devenues vice-championnes d'Europe en octobre à Coimbra, au Portugal. Les Écossaises ont remporté la finale, sans regret pour nous, nous avons tout donné. C'était une très belle aventure.

Peux-tu nous expliquer les règles du Touch Rugby ?

Avec Plaisir. Pour commencer, il ne faut pas confondre la Touch Rugby et le rugby à toucher qui ont deux fédérations différentes (Touch France pour l'une et la FFR pour l'autre) ainsi que des règles différentes. Le Touch Rugby est un sport international, méconnu en France mais très développé en Afrique du Sud et en Australie par exemples...

Le Touch Rugby se joue à 6 contre 6 sur un terrain de 70 m sur 50. La marque, contrairement au rugby ordinaire, se fait uniquement en marquant des essais. Le jeu au pied est interdit.

Nous avons le droit à 6 possessions de balles pour tenter de marquer. À chaque fois qu'un joueur est touché (une main, un doigt... Tant qu'on touche, c'est bon !) Il doit effectuer un Rollball (on pose le ballon à l'endroit EXACT où on a été touché et on l'enjambe) et le jeu continu. Au 6e touché, s'il n'y a pas eu d'essais, la balle est rendue à l'adversaire. Quand on défend, dès qu'on a touché un joueur, toute l'équipe est obligée de reculer à 7 mètres (mais pendant ce temps-là, l'attaque n'attend pas et continue de jouer). Une information qui peut en faire pâlir certains, tout ballon tombé est rendu à l'adversaire... Autant dire que la qualité des passes est précieuse !

Pour avoir pratiqué le rugby ordinaire à haut niveau, je peux vous dire que le Touch est vraiment très, très cardio ! Et ce qui est intéressant dans ce sport également, c'est qu'il peut se jouer en mixte ! C'est le cas de mon club, à Bordeaux, où je joue dans l'équipe mixte (obligation d'avoir au minimum 3 joueuses sur le terrain). Mixte, homme, femme... il y en a pour tous les goûts ! À ma connaissance il n'y a pas de club proche de Mées (les plus près sont sur Bayonne, Lons et Bordeaux), mais qui sait, peut-être que quelqu'un aura envie d'en créer ici ?

Vous avez des rencontres et des objectifs à venir ?

Malheureusement il y a eu pas mal de remue-ménage au sein de la Fédération cette dernière année, qui bouscule les objectifs à venir. Nous avons deux tournois internationaux aux mois de mai et juin. La suite... On verra bien.

On espère que cette entrevue aura donné envie aux gens de suivre vos exploits. On te souhaite le meilleur à venir pour toi et ton équipe.



LA GRAND-MÉES DES ASSOS



COMITÉ DES FÊTES

Notre dernière manifestation, "Le Marché de Noël", s'est déroulée le 12 décembre dans la salle polyvalente bien préparée aux couleurs de Noël. Merci à vous tous, les artisans, les associations participantes, les visiteurs méessois de nous avoir rendu visite pour profiter de ces moments de convivialité et d'échange si rares depuis deux ans.

Notre assemblée générale a eu lieu au mois de mars et déjà, nous essayons de nous projeter sur une année "normale" avec, pour commencer, les fêtes patronales les 24, 25 et 26 juin.

Nous profitons de ce magazine pour lancer un appel à toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans notre association, afin de pérenniser nos traditions mais aussi afin d'améliorer et d'innover et ainsi continuer à organiser diverses animations à Mées. En effet, il est impératif que de nouvelles bonnes volontés nous rejoignent. Que vous soyez jeune et moins jeune, vous avez une place importante pour représenter chaque génération. Nous vous attendons, contactez-nous, merci !

Au plaisir de vous retrouver,

Le Comité des Fêtes - comitefetesmees@gmail.com

INFOS TENNIS

Le cours de tennis du bas (ce-
lui qui jouxte le fronton) est
désormais en libre accès.

Vous pourrez dorénavant ve-
nir y taper quelques balles
quand vous le souhaitez.
Nous vous remercions de res-
pecter le matériel et le terrain
communal... nous n'aimé-
rions pas le fermer de sitôt !



UJM MUSIQUE

Le dimanche 16 janvier c'est tenue l'assemblée générale de l'UJM Musique. Lors de celle-ci nous avons évoqué entre autre les possibilités que nous avons pour initier les jeunes à la musique. Une éventualité était de se rapprocher du centre de loisir pour essayer d'organiser une journée ensemble, ce qu'Alisa, notre directrice c'est empressé de faire la semaine suivante. Notre demande a été très bien acceptée, d'autant plus qu'une semaine consacrée à la musique était prévue pour les vacances de février. Les élèves de l'harmonie de l'école de musique ont donc joué deux morceaux devant leurs copains d'école qui étaient ravis d'écouter leurs camarades. Ensuite, chacun a présenté son instrument devant une assemblée très attentive. Nous remercions Nelly et tous les acteurs du centre de loisir pour cette journée qui ont l'espère ne sera pas la dernière de la sorte.

Olivier Arnaud



GÉNÉRATIONS MÉESSOISES

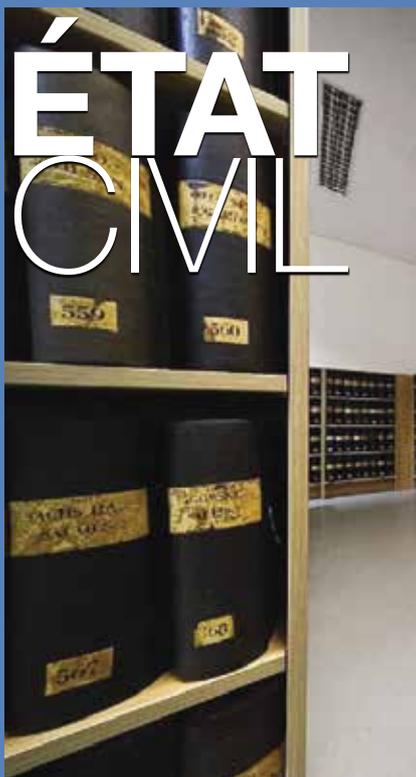
La fin d'un long tunnel approche !

Après une longue période au ralenti Générations Méessoises reprends vie et ses activités. Cette année, un nouveau cours d'informatique le vendredi vient compléter celui du mercredi. Trois voyages sont prévus : Bordeaux, Bilbao et Millau. Les après-midi théâtre, les après-midi jeux sont de plus en plus prisés. Les soirées pizzas, n'en parlons pas, la salle ne sera plus assez grande pour y recevoir tout le monde. Bref, vous l'aurez compris, l'ambiance y est et tout le monde en redemande ! N'hésitez pas à vous inscrire. Pour plus de renseignements, contacter :

**Notre président M. Martin Jean-Louis : 06 70 93 93 71 ou
notre secrétaire : Mme Bertheliev Sylvie : 06 81 79 92 49**



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Berger Amaya
le 20.12.2021
Ponthieu Feraudet Nina
le 03.02.2022

DÉCÈS

Waeles Yannick
le 29.11.2021
Le Gloahec Jean-Michel
le 30.11.2021
Blandeyrac Alain
le 21.12.2021
Ducasse Gérard
le 15.02.2022
Lacaussade Épouse Hicauber Marie
le 19.02.2022



HORAIRES & INFORMATIONS

Mairie

908, Avenue Émile Despax 40990 Mées
Tél. : 05 58 97 57 54
Courriel : mairie@mees.fr



Mme le Maire : 06 02 12 36 22 - Courriel : lemaire@mees.fr

Les adjoints : lesadjoints@mees.fr

 : Ville de Mées  : Mées

Secrétariat de mairie

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
Mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Agence Postale

Lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45

Bibliothèque

Du Lundi au Jeudi de 16 h à 17 h 30
Vendredi de 13 h 30 à 15 h
Samedi de 10 h 30 à 12 h

Déchetterie Rivière Saas et Gourby

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Collecte ordures ménagères

Lundi et Jeudi entre 5 h et 13 h

Nuisances sonores

Rappel des horaires pendant lesquels les travaux de bricolage et jardinage par les particuliers utilisant des appareils à moteur sont autorisés (arrêté préfectoral du 25 novembre 2003)

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Toute autre nuisance sonore (radio, appareil ménager, etc) doit être limitée en fonction des règles de bon voisinage.